

Chef de division, Anesthésiologie cardiaque



The Ottawa Hospital | L'Hôpital d'Ottawa



L'Hôpital d'Ottawa et la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa sollicitent des candidatures et des mises en nomination pour ce poste de direction.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est le centre de santé cardiovasculaire le plus important et le plus innovateur au Canada, qui se consacre à la recherche, au traitement et à la prévention des maladies du cœur. Inspiré par une culture unique d'excellence et d'innovation, l'Institut fait la promotion de la santé cardiovasculaire et est un chef de file en matière de soins aux patients, de recherche et d'enseignement.

Le titulaire du poste relève du chef du Département d'anesthésiologie et de médecine de la douleur de L'Hôpital d'Ottawa, du directeur du Département d'anesthésiologie et de médecine de la douleur de l'Université d'Ottawa ainsi que du PDG de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa. Il est responsable des besoins de nature professionnelle de la Division d'anesthésiologie cardiaque, de la conduite professionnelle des membres de la Division, ainsi que des besoins de nature éducative, de recherche, budgétaire et administrative des départements d'anesthésiologie et de médecine de la douleur de L'Hôpital d'Ottawa et de l'Université d'Ottawa. Il est également responsable de l'organisation, de l'administration et de la prestation des soins anesthésiques périopératoires, des soins médicaux à l'Unité de soins intensifs en chirurgie cardiaque et des soins respiratoires dans toutes les unités de l'Institut de cardiologie, y compris aux Soins intensifs en chirurgie cardiaque.

Exigences

- Posséder le titre d'anesthésiologiste agréé par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou une certification équivalente décernée dans un autre pays et admissibilité à un permis d'exercice de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario
- Intérêt particulier pour l'anesthésiologie cardiaque et compétences dans cette spécialité et membre en règle de l'ordre professionnel
- Compétences en soins critiques (atout); compréhension des exigences administratives et organisationnelles associées à la direction d'une unité de soins intensifs en chirurgie cardiaque
- Leader chevronné qui a de l'expérience de la mobilisation de ses équipes, du maintien d'un juste équilibre entre les priorités de la Division, de la réalisation de recherches et de la démonstration de l'excellence académique
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles, la communication, l'organisation et le leadership
- Compréhension des programmes et des initiatives de la Faculté de médecine, de L'Hôpital d'Ottawa et de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, ainsi que de leur plan

stratégique respectif

- Influence à l'échelle nationale ou internationale dans au moins un des domaines suivants : enseignement, leadership universitaire et recherche
- Rang universitaire de professeur adjoint, de professeur agrégé ou de professeur titulaire
- Maîtrise de l'une des deux langues officielles et compréhension de l'autre langue (connaissance passive)

Rôles et responsabilités

Le titulaire du poste assume des responsabilités de leadership dans plusieurs secteurs fonctionnels :

- a) Prestation et administration des services cliniques :** Organiser le travail dans la Division, établir les services et les procédures, au besoin, et recruter du personnel pour la Division d'anesthésiologie et l'Unité de soins intensifs en chirurgie cardiaque.
- b) Élaboration de politiques :** Élaborer et mettre régulièrement à jour les règles, les règlements et les politiques portant sur la pratique de l'anesthésiologie, les soins critiques et les soins respiratoires à l'Hôpital et à l'Institut, au besoin.
- c) Planification budgétaire :** Soumettre au Comité de la haute direction de l'Institut des plans et des priorités, le cas échéant, en ce qui concerne l'utilisation des fonds octroyés par l'Institut à la Division et à ses unités.
- d) Surveillance et amélioration de la qualité :** Conseiller le chef du Département d'anesthésiologie et de médecine de la douleur à l'Hôpital et le PDG de l'Institut concernant la sécurité et la qualité des soins anesthésiques, respiratoires et critiques en chirurgie cardiaque au sein de la Division.
- e) Recherche et enseignement :** Diriger les activités de recherche et d'enseignement de la Division en collaboration avec le directeur du Département d'anesthésiologie et de médecine de la douleur de l'Université Ottawa et le directeur scientifique et vice-président de la Recherche de l'Institut.

Nomination

Le salaire sera négocié avec le candidat retenu. Un soutien administratif sera fourni. Le mandat sera d'une durée de cinq ans et sera renouvelable une fois sur examen.

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 28 mai 2021 à :

M^{me} Alexandra Elms

Département d'anesthésiologie et de médecine de la douleur
L'Hôpital d'Ottawa et Université d'Ottawa
501, chemin Smyth, C.P. 249, Ottawa ON K1H 8L6
Téléphone : 613-761-4940 | Courriel : aelms@lho.ca

» Nous encourageons toutes les personnes à postuler, mais accordons la priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada. Au moment de soumettre votre candidature, veuillez préciser votre statut actuel. L'Université d'Ottawa et L'Hôpital d'Ottawa souscrivent au principe d'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes ayant une incapacité et les membres de minorités visibles à postuler. Si vous êtes invité à poursuivre le processus de sélection, veuillez nous aviser de toute mesure d'adaptation dont vous pourriez avoir besoin en communiquant avec le Cabinet du vice-recteur associé aux affaires professorales au 613-562-5958. Les renseignements que vous fournissez seront traités de façon respectueuse et confidentielle. L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme de plus de 160 ans. Par l'entremise de son Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre une formation aux membres du personnel, de même qu'à leur conjoint ou conjointe, pour leur donner les moyens de devenir bilingue. Au moment de leur permanence, les professeurs sont tenus de pouvoir fonctionner dans un milieu bilingue.